



QUESTIONS – RÉPONSES N°1

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE

Lamballe Terre & Mer
Direction Générale
41, rue Saint-Martin
CS 83002
22404 Lamballe-Armor Cedex 4

SUITE À DES INTERROGATIONS DE CANDIDATS, VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES QUESTIONS POSÉES SUIVIES DES RÉPONSES CORRESPONDANTES

Question 1 :

Pouvez-vous préciser les attentes sur le volet financier : simple actualisation de la prospective existante pour tester la soutenabilité et l'intégration au PPI ou prospective complète issue du Projet de Territoire ? Quels livrables associés ?

Réponse 1 :

Nous attendons un chiffrage des actions qui seront arrêtées dans notre projet de territoire afin de les intégrer dans notre prospective. Selon les projets, nous aurons sans doute des arbitrages à réaliser entre projets anciens et projets nouveaux. Cette prospective devra intégrer la soutenabilité financière tant sur le volet dépenses d'investissement que charges nouvelles en fonctionnement.

Un tableau permettant de lister les actions et leurs couts (en investissement et en fonctionnement) sera un livrable suffisant.

Question 2 :

Baromètre territorial - PSE

- *Souhaitez-vous un outil ponctuel ou réutilisable à mi-mandat et fin de mandat ?*
- *Utilisez-vous déjà un outil ou une plateforme de consultation ?*
- *Quel niveau de participation est attendu pour considérer le baromètre comme réussi ?*

Réponse 2 :

Nous souhaitons un outil réutilisable à mi-mandat et fin de mandat pour mesurer les impacts de nos actions. Nous envisageons de questionner 3 fois les habitants sur le mandat.

Nous n'avons pas d'outil ou de plateforme de consultation.

Nous n'avons pas une idée précise du taux de retour pour considérer le baromètre comme réussi. Généralement dans le cadre d'une enquête le bon taux de réponse se situe entre 10% et 30 %. Autour de 15 à 20 % nous pourrions considérer que l'objectif est rempli. Nous déploierons des moyens de communication pour inciter les habitants à y répondre.

Question 3 :

Livrables

- *Quelle est l'attente graphique du Projet de territoire final ?*
- *Le prestataire devra-t-il réaliser uniquement les contenus ou également la mise en page du document politique (considérant votre charte graphique actuelle, des illustrations, des iconographiques...) ou le prestataire sera-t-il mis en relation avec votre service communication ?*
- *Il y a 5 pts dans les critères d'attribution sur la présentation de 3 livrables similaires, souhaitez-vous les livrables complets ou des extraits ?*
- *Vous évoquez « Compétences communicationnelles pour structurer et traduire les grandes orientations sous forme textuelle et visuelle », à quoi cela fait-il référence ?*

Réponse 3 :

Nous espérons que le projet de territoire sera l'occasion de créer un nouvel univers graphique, en lien avec notre charte actuelle, pour nos actions futures. Ce travail de création graphique sera supervisé par la direction communication de Lamballe Terre & Mer avec l'appui d'une agence spécialisée.

Le prestataire sera mis en relation avec la direction communication. En matière de communication, le prestataire devra être en mesure de :

- repérer les éléments et messages saillants pour les différents publics : élus, habitants, usagers... ;
- réaliser les contenus textuels (version complète et version synthétique « facile à lire et à comprendre ») pour alimenter les supports de communication autour du projet ;
- apporter ses idées et son expertise en matière de supports de communication et d'éléments graphiques illustratifs (chiffres clés, graphiques, iconographie...).

C'est la direction communication, avec l'appui d'une agence spécialisée, qui assurera la déclinaison graphique et la mise en page des différents supports produits.

Nous souhaitons voir 3 livrables complets (pour lesquels le prestataire précisera l'étendue de ses missions : structuration, contenu, graphisme, mise en page...).

Nous attendons de notre prestataire qu'il puisse extraire de la matière des échanges politiques et de toute la concertation autour du projet de territoire pour en faire un contenu synthétique, intelligible et attrayant pour nos élus et nos habitants.

Question 4 :

Methodologie

- *En phase 1, vous évoquez « Finalisation de la méthode proposée « fiabiliser et questionner la méthode proposée par LTM », faites-vous référence à la méthodologie proposée par le cabinet ou bien à l'approche méthodologique qui datait du premier projet de territoire dans laquelle vous souhaitez reprendre les stratégies de certaines compétences ?*
- *Vous évoquez à plusieurs reprises des interactions avec la direction communication, à savoir « Assurer la transparence via des propositions de contenus pour alimenter des supports de communication (newsletters, page web dédiée) à soumettre à la validation de notre direction de la communication. », attendez-vous du cabinet la formalisation d'un plan de communication interne/externe et/ou de la rédaction de contenu pour transmission au service concerné ?*
- *En phase 1, vous évoquez « Précision des enjeux et du périmètre (focus sur les compétences communautaires non couvertes par des stratégies existantes) » confirmez-vous que vous attendez du prestataire un travail approfondi uniquement sur ces nouvelles stratégies tout en intégrant in fine dans le projet final les stratégies déjà en place ?*
- *Quel est le calendrier de démarrage attendu de la prestation ?*

Réponse 4 :

Le cahier des charges détaille une proposition de méthode qui peut faire l'objet de corrections ou de compléments par le prestataire au regard de ses expériences antérieures.

Nous attendons plutôt de la rédaction de contenus pour transmission à la direction de la communication qui supervisera le plan de communication et la réalisation des supports.

Nous attendons du prestataire un travail approfondi sur les nouvelles stratégies tout en trouvant des articulations avec les stratégies existantes pour que le projet de territoire englobe l'intégralité de nos

politiques.

Le démarrage est attendu pour la fin novembre 2026.

Question 5 :

Le document 4_1 Annexe_1 du DCE est-il à compléter obligatoirement et à fournir dans le cadre de la réponse à ce marché ?

Réponse 5 :

Conformément à l'article 5.1, en plus du mémoire technique le candidat doit remplir l'annexe 1 afin d'identifier clairement les personnes qui ont en charge chaque compétence.

Question 6 :

Attendez-vous la complétude d'un autre document détaillé pour le prix ou les éléments à fournir sont uniquement à retrouver au sein de l'AE ?

Réponse 6 :

Conformément à l'article 5.1, le candidat renseignera l'acte d'engagement mais également fournira en complément une proposition financière avec une Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) et un coût global de la Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE).
